



LE JOURNAL DU RELAIS  
DES ASSISTANTES MATERNELLES  
N° 20

JUIN - JUILLET - AOÛT 2009



2, rue du Rhin - 68740 - FESSENHEIM

Contact : Fabienne WASSMER

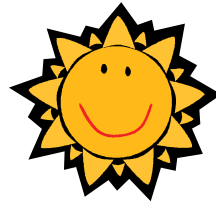
Tel : 03 89 48 62 30 - 03 89 62 40 86 (direct) - Courriel : [f.wassmer@cc-essordurhin.fr](mailto:f.wassmer@cc-essordurhin.fr)

## SOMMAIRE



- EDITORIAL
- INFOS UTILES - INFOS RELAIS
- L'ETE SANS MAUX NI BOBOS
- DOSSIER EDUCATION : QU'ENTEND-ON PAR AUTONOMIE CHEZ LE JEUNE ENFANT ?
- PLANNING ANIMATIONS

## EDITORIAL



Nous y voilà presque, après le mois de mai et sa cohorte de jours fériés avec déjà un avant-goût de détente, un mois de juin souvent chargé en événements, arrive le bel été, flamboyant sous le soleil.

Le soleil, synonyme de bien-être, mais avec lequel la signature d'un pacte est indispensable pour éviter ses agressions. Il est toujours utile de rappeler quelques règles simples pour s'en protéger et rester avec lui en bons termes.



Ainsi, les enfants bien protégés vont pouvoir profiter de cette saison si agréable pour progresser de plus belle dans leurs acquisitions. Ils feront de nouvelles découvertes entourés d'adultes détendus, attentifs à leurs progrès et prêts à les laisser tenter de nouvelles expériences...

Bel été ensoleillé et riche de découvertes !



## INFOS UTILES - INFOS RELAIS



### ◆ Précision sur l'ouverture du droit à congés payés :

Le Code du Travail précisait que le droit à congés payés était ouvert dès l'exercice d'une période de 4 semaines de travail donnant droit à 2,5 jours de congés payés.

La loi n° 2008-789 du 20 août 2008 (art. L 3141-3) portant sur la rénovation de la démocratie sociale et réforme du temps de travail réduit cette durée à 10 jours. La condition de 10 jours de travail effectif est appréciée au sens strict. Ceci implique que la totalité des semaines travaillées donnent droit à 2,5 jours de congés par période de 4 semaines de travail :


$$\text{Ex : } \frac{43 \text{ semaines de travail effectif}}{4} = 10,75 \text{ mois travaillés} \times 2,5 \text{ jours ouvrables} = 26,87 \text{ soit } 27 \text{ jours ouvrables de congés payés}$$


### ◆ Jours supplémentaires pour enfant à charge (article L 3141-9) :

Les femmes salariées **de plus de 21 ans au 30 avril de l'année précédente** bénéficient de **deux jours supplémentaires de congés par enfant à charge** (de moins de 15 ans au 30 avril de l'année en cours) sans que le cumul des jours de congé supplémentaire et de congé annuel ne puisse excéder la durée maximale de **30 jours ouvrables**.


### ◆ Les contrats de travail réactualisés sont disponibles au Relais.

### RETOUR SUR ANIMATIONS :

◆ **Le 31 mars** nous avons accueilli Caroline HORNSPERGER qui nous a plongées dans une ambiance printanière grâce à la réalisation d'un charmant abri pour les oiseaux. Ce fut une soirée très conviviale et appréciée par toutes. 

◆ **Le 09 avril** le soleil était de la fête et les enfants venus nombreux avec leur assistante maternelle ou leur maman pour assister au spectacle « Sur les traces du lièvre de Pâques » à la Médiathèque de Fessenheim. La petite poule de l'histoire avait l'air bien étonnée à la vue de tous ces œufs de couleur ! Mais les enfants l'ont bien aidée à les ramasser avant un bon goûter en plein air ! 

◆ **Le 09 avril** en soirée, les assistantes maternelles qui le désiraient ont suivi une session de remise à niveau en secourisme avec mise en oeuvre du DSA (défibrillateur semi-automatique). 10 assistantes maternelles en ont bénéficié gratuitement.

◆ **Le 05 mai** a eu lieu notre soirée débat et formation sur le thème de l'autonomie du jeune enfant. Nous avons accueilli Hervé FUETTERER, psychologue, qui a évoqué les divers courants pédagogiques favorisant l'autonomie de l'enfant. Ce fut une soirée où les échanges ont été très riches et formateurs. 

◆ **La formation « Gestes et Postures » prévue en mai et juin devra être repoussée à la rentrée de septembre, l'intervenant prévu n'étant plus disponible. Les personnes qui se sont inscrites se verront contactées afin d'en redéfinir les modalités, mais, rassurez-vous, elle est bien maintenue.**

### L'ANIMATION DE JUIN :

◆ **Le vendredi 26 juin 2009 à 9h30** nous proposerons aux petits un kamishibai à la Médiathèque de Fessenheim. Nous découvrirons les aventures d'un Doudou si doux.... Et ensuite, pour fêter la fin de l'année, nous partagerons le goûter de l'été.

**Inscription au Relais (03 89 48 62 30) avant le 23 juin 2009**

# L'été, sans maux ni bobos



C'est l'été, les beaux jours nous incitent à vivre dehors. Quelle liberté pour les enfants, ils vont pouvoir expérimenter de nouvelles activités. Mais même si souvent les petits bobos de l'été sont sans gravité, restons vigilants pour éviter plus grave....

**LE SOLEIL...** dont le rayonnement est nécessaire à la synthèse de la vitamine D, utile à la fixation du calcium sur les os est l'ennemi des petits enfants jusqu'à 3 ans. La peau de l'enfant est immature et ne possède pas de système de défense contre les agressions du soleil. Donc pas d'exposition avant 3 ans. Après 3 ans, les risques de brûlures (coups de soleil) sont très importants surtout chez les enfants blonds aux yeux clairs. Toute la prévention solaire de l'enfant est fondamentale pour sa vie d'adulte, les études montrent qu'une bonne protection solaire de l'enfant diminue significativement les risques de cancer de la peau à l'âge adulte.



**Règles essentielles :** pas d'exposition entre 11h et 16h – choisir un lait ou une crème solaire pour enfant offrant une protection élevée contre les UVA et les UVB (ind.50) et penser à renouveler souvent l'application – faire porter à l'enfant un chapeau ou une casquette – lui protéger les yeux par des lunettes de soleil – choisir des endroits ombragés pour les activités extérieures – placer les bébés à l'ombre et couverts de vêtements légers pour éviter le rayonnement solaire.

**LES PIQÛRES D'INSECTES...** Un moyen de prévention efficace consiste en l'utilisation d'une moustiquaire pour protéger les tout-petits. Utiliser des sprays, lotions ou gels répulsifs vendus en pharmacie peut se révéler efficace pour un enfant qui bouge.

En cas de piqûre par une guêpe ou une abeille, enlever le dard avec une pince propre et effectuer une désinfection à l'aide d'un produit à base d'alcool à 70° puis appliquer une pommade apaisante ainsi que des compresses froides pour diminuer la douleur et l'inflammation.

**Attention :** s'il devait y avoir piqûre à un endroit sensible (bouche, yeux...) ou s'il y a risque d'allergie faire appel rapidement à un médecin. Si une guêpe ou une abeille est avalée, il faut immédiatement se diriger vers les urgences ! Un œdème peut rapidement se former dans la bouche ou la gorge et bloquer la respiration en quelques minutes !

**LA NOYADE...** Un enfant peut se noyer dans 20 cm d'eau en quelques minutes....La noyade engendre la mort d'une centaine d'enfants chaque année. La prévention est indispensable, l'accès aux piscines et autres points d'eau doit être protégé. En aucun cas l'enfant ne doit rester seul près d'un point d'eau, quel qu'il soit. A la piscine, les brassards sont de rigueur et à la fin du bain, il faut penser à sortir tous les jouets flottants pour éviter les tentations....

**LE BARBECUE AUSSI...** Les enfants sont attirés par le feu. Très tôt il faut leur apprendre le danger et absolument les tenir à l'écart du barbecue. Ne pas utiliser d'alcool pour ranimer le feu et penser à éteindre les braises après utilisation.



## EDUCATION : QU'ENTEND-ON PAR AUTONOMIE CHEZ LE PE



L'autonomie est la capacité à faire tout seul ou à utiliser des moyens suffisants pour réaliser de manière autonome des actions.

L'enfant a besoin, pour s'aventurer dans cette recherche, de confiance en ses capacités, il a besoin de liberté sécurisée pour prendre des risques et développer ses compétences... Quel espace va lui être donné par les adultes qui l'entourent ?

En fait, au fil des mois et des années, chaque enfant s'essaie à l'autonomie...

De la naissance à 18 ans en effet, l'enfant connaît un développement continu, physique, sensoriel, intellectuel, qui lui permet de communiquer et de découvrir le monde.

Ce développement (motricité, comportement, langage) est habituellement évalué en se référant à des moyennes. Mais chaque enfant évolue à son propre rythme et il peut exister, sans que cela doive inquiéter, des écarts de plusieurs semaines ou mois d'un enfant à l'autre (ex : un enfant ne peut marcher qu'à seize mois).

Il pourra être utile de disposer de quelques repères simples pour permettre de situer les aptitudes d'un enfant par rapport à son âge :

**0-2 mois** : le nouveau-né se montre attentif à la voix et à la présence de sa mère, il communique par des pleurs qui traduisent des sensations inconfortables, réagit aux bruits et suit, vers 1-2 mois un objet en mouvement.

**2-3 mois** : sourire-réponse, tenue de la tête (3 mois)

**4 mois** : c'est l'âge des gazouillis, des rires, aime le mouvement, les couleurs vives, tourne la tête vers un objet en déplacement, à plat ventre arrive à se redresser sur ses avant-bras

**4 à 7 mois** : l'évolution du tonus se poursuit de la tête vers le cou, puis le tronc, le bassin, les membres supérieurs et inférieurs. Il voit à présent très bien, associe la vue au toucher, est sensible aux intonations, à la musique, s'écoute, prend conscience des sons qu'il émet, début de la diversification alimentaire, âge des premières dents, porte à sa bouche un objet saisi entre les trois premiers doigts de la main

**7 à 9 mois** : tient assis sans appui, roule sur lui-même dans les deux sens, se penche pour attraper un objet, à plat ventre soulève son corps sur ses mains et ses pieds, les porte à sa bouche pour les sucer, porte les objets à sa bouche et manipule les cubes d'une main à l'autre, pointe du doigt, joue à « coucou, le voilà », langage monosyllabique (mama, baba, tata, papa). Autour de cet âge, l'enfant quitte progressivement un état où il ne se distingue pas lui-même de ce qui l'entoure pour entrer dans une période où il se perçoit comme distinct de l'environnement, notamment de sa mère. C'est l'âge de « l'angoisse du 8ème mois ». Il appréhende que sa mère le quitte, la sollicite beaucoup et pleure au moment de la séparation, il est timide et apeuré avec des inconnus. Il s'attache souvent à un objet (doudou) dont l'odeur, la douceur lui permettent de mieux tolérer la séparation et lui rappellent l'odeur sécurisante de la maison. C'est l'objet transitionnel.

**9 à 12 mois** : perfectionne sa préhension par le pouce et l'index, notion de permanence de l'objet (vers 10 mois) : l'enfant va chercher un objet caché dans la main ou sous un tissu, rampe sur le ventre, puis marche à 4 pattes, tient debout avec appui (8-10 mois), s'assoit et se remet debout seul. La marche à 4 pattes lui permet de découvrir son environnement. Il est curieux de tout et veut toucher à tout, il souhaite élargir ses connaissances et fait



preuve d'une activité débordante. L'enfant comprend un certain nombre de mots reliés à des situations identifiées par lui (au-revoir, bravo, tiens, donne...)

**12 à 18 mois** : le langage apparaît d'abord sous forme de mots séparés, « mot-phrase » qui peut prendre plusieurs sens (« maman » peut désigner la personne mais aussi le sac, les chaussures.... de maman). Les mots sont ensuite groupés deux à deux. Acquisition de la marche. L'enfant découvre son corps, aime regarder son image dans le miroir. Autonomie dans certains gestes (utilisation de la cuillère, boire au verre). La sociabilité se développe de plus en plus, il a un grand désir d'autonomie mais les interdits viennent bloquer ses tentatives. S'intéresse aux jeux de construction, encastrement...

**18 mois à 2 ans** : marche acquise, court beaucoup, compréhension et réponse à des ordres simples, associe deux mots (« papa parti »), habileté manuelle accrue (superpose des objets, tours de cubes). Il comprend comment sortir une pastille d'un flacon en le retournant.

**2 à 3 ans** : l'enfant est maintenant très autonome dans ses déplacements, se déshabille seul et commence à pouvoir enfiler certains vêtements. Il mange seul, se lave seul, met ses chaussures. Il fait des gribouillis (2 ans) un bonhomme têtard (3 ans), tourne les pages d'un livre une à une, connaît 2 à 4 couleurs, sait nommer 4 à 8 objets usuels et 4 à 8 parties de son corps. Le vocabulaire s'enrichit de plus en plus, utilisation du verbe et fait des phrases. Utilise souvent le « non » et se nomme par le « je » et le « moi ». Il comprend mieux le « permis » et le « défendu » et entre dans une phase d'indépendance et de sociabilité accrue.

Cette quête d'autonomie, guidée, encouragée, valorisée représente le ferment sur lequel l'enfant grandira. Chaque étape de franchie représente pour lui une victoire, un pas de plus vers la confiance en soi. S'il faut, bien sûr, être attentif à l'éveil de l'enfant, la sur-attention et la sur-stimulation incarnent des attitudes à bannir. L'enfant n'a pas besoin, par exemple, d'être constamment accompagné dans ses activités d'éveil. Il est capable (et en ressent forcément l'envie) de faire ses acquisitions en solitaire. Les encouragements et le soutien lui permettent de progresser véritablement et de s'éveiller de manière optimale.

Valoriser l'enfant à chaque succès, minimiser ses erreurs, lui donner conseils pour qu'il progresse, voilà ce dont il a besoin pour se construire, des repères qui jalonnent sa vie, comme autant de lumières capables de le rassurer.

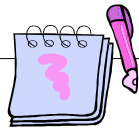
Un enfant va essayer spontanément de se dépasser, et, petit à petit, grâce à une capacité de concentration énorme sur un geste spontané qu'il a entrepris de lui-même, il va évoluer dans son geste jusqu'à ce que ce dernier devienne parfait.

Un enfant ne peut progresser et se développer harmonieusement que dans un environnement de confiance, de respect, de compréhension et d'amour.

Faut-il le stimuler pour en faire un petit génie, un enfant conforme aux rêves, aux espoirs des adultes ou l'éveiller pour lui offrir des aptitudes, des connaissances qui l'ouvriront à la compréhension de la vie, des autres et de lui-même ?



*Ont été évoquées lors de la soirée-débat du 05 mai les pédagogies favorisant l'autonomie de l'enfant : Maria MONTESSORI - Emmi PICKLER - Rudolf STEINER - Ecoles SUMMERHILL - Bibliographie : Porter le bébé vers son autonomie (Anna Pinelli - Ed. Erès 1001 BB) - Favoriser l'estime de soi des 0-6ans (Danièle Laporte - Ed. Hôpital Sainte Justine)*



## PLANNING DES ANIMATIONS

### JUIN 2009

<b>Mardi 02 juin</b> 9h30-11h00	<b>FESSENHEIM (Périscolaire)</b> Atelier d'éveil
<b>Vendredi 05 juin</b> 9h30-10h30	<b>FESSENHEIM (Médiathèque)</b> Raconte une histoire
<b>Mardi 09 juin</b> 9h30-11h00	<b>HIRTZFELDEN (Périscolaire)</b> Atelier d'éveil
<b>Mardi 16 juin</b> 9h30-11h00	<b>FESSENHEIM (Périscolaire)</b> Atelier d'éveil
<b>Mardi 23 juin</b> 9h30-11h00	<b>HIRTZFELDEN (Périscolaire)</b> Atelier d'éveil
<b>Vendredi 26 juin</b> 9H30-11h00	<b>FESSENHEIM (Médiathèque)</b> Kamishibai (Histoire de Doudou) Goûter de fin de saison en commun
<b>Mardi 30 juin</b> 9h30-11h00	<b>FESSENHEIM (Périscolaire)</b> Atelier d'éveil (Tableau d'été)



- ◆ **Pas d'animation au Relais en juillet et août, reprise des activités en septembre.**
- ◆ Le Relais sera fermé pour congés d'été du **14 juillet au 06 août inclus**.
- ◆ Pour les urgences, le Relais du Sivom Pays de Brisach à VOLGELSHEIM (03 89 72 27 77) est prêt à vous accueillir.



*Bonnes vacances à tous petits et grands !*

